

SERVICE DE REMPLACEMENT / Vaincre le préjugé que l'agriculture n'est pas que pour les hommes.

Le remplacement conjugué au féminin

En Occitanie, les femmes représentent aujourd'hui 29 % des chefs d'exploitation agricole et 35 % des salariés agricoles sont des femmes. C'est en 1977 que les « femmes d'agriculteurs » obtiennent 14 jours de congé maternité. Le mot qui les désigne, « agricultrice », n'entre

dans le Petit Larousse qu'en 1961. Et le premier statut est décroché en 1985. En 2000, le congé maternité des agricultrices est allongé à 16 semaines. En 2019, les agricultrices ne sont plus redevables de la CSG ni de la CRDS sur le montant de l'allocation de remplacement. « Désormais, ça ne nous coûte plus rien de

prendre un congé maternité », appréciait une adhérente du Service de Remplacement. Au-delà des droits, ce sont les mentalités qui évoluent, surtout parmi les nouvelles générations. L'égalité réelle reste encore à conquérir, mais le mouvement est en marche. A vous de le faire avancer !

Faites votre apprentissage

Depuis 2014, le Service de Remplacement a mis en place l'apprentissage à destination des BTS Asce, des BPREA et cette année pour les CAP conduite routière.



Ylonna, 18 ans, a choisi de poursuivre ces études, après son Bac pro CGEA, avec un BTS Asce par apprentissage à Lavacant depuis le 1er septembre. Elle a souhaité poursuivre ses études afin d'approfondir les notions de comptabilité.

Quel est votre projet professionnel ?

Après mon BTS, j'aimerais rester quelques temps au Service de Remplacement afin de découvrir plusieurs modes de fonctionnement et de travail surtout en élevage. Je souhaiterai à terme m'installer sur l'exploitation agricole de mes grands-parents en polyculture élevage avec des blondes d'Aquitaine.

Comment avez-vous connu notre service ?

J'en avais entendu parlé par des agriculteurs autour de chez moi. Ensuite, quand j'ai postulé pour rentrer en BTS, les professeurs m'ont parlé du Service de Remplacement.

Comment s'organise votre apprentissage ?

J'alterne 15 jours d'école et 15 jours sur l'exploitation de Monsieur Bonnet. Je commencerais le remplacement à partir du mois de janvier. J'aime cette cadence, cette coupure entre les cours et le travail sur l'exploitation.

Le premier jour l'agriculteur m'a présenté son exploitation et m'a expliqué son fonctionnement. Il me montre le travail et ensuite il me laisse en autonomie. Il est quand même toujours là si j'ai des questions. Sur l'exploitation de Monsieur Bonnet, la matinée est consacrée aux soins des 120 vaches Blonde d'Aquitaine avec l'alimentation, le paillage avec une pailleuse, etc. L'après-midi, le travail est plus varié. J'ai réalisé des travaux comme le

labour, les clôtures. Sur cette exploitation j'ai découvert une étable entravée avec une gestion du troupeau de manière plus manuelle et j'ai pu décompacter les sols. Ce que j'apprécie le plus, c'est m'occuper des animaux. Même si j'aime tout dans ce métier.

Avant de commencer votre apprentissage, vous avez fait une mission de remplacement, pouvez-vous en parler ? J'ai remplacé un agriculteur qui venait d'être père pour son remplacement paternité. J'y suis restée 25 jours pour qu'il profite de la venue de son enfant. J'ai réalisé le soin aux bovins viandes, j'ai rentré les bottes de foin. C'était très enrichissant. Osez venir postuler au Service de Remplacement.

Maladie, accident : osez anticiper les coups durs

Parce que la maladie ne prévient pas et que les risques d'accident sont inhérents au métier d'agriculteur/trice, le Service de Remplacement vous accompagne en cas de grands ou petits problèmes de santé.

Aude Sirvent installée double active en 2008 entre un emploi de professeur et une exploitation de 110 ha en grandes cultures bio. C'est en 2022, après une réflexion de 2 ans qu'elle a fait le choix « de se réapproprier la terre ».

Elle a laissé l'entrepreneur s'occuper de ces grandes cultures et sur 1600 m² en production, elle a choisit une production à « dimension féminine » à savoir les fleurs de plein champ sur la commune d'Auch.

« J'ai commencé la production l'année dernière sans formation mais en échangeant avec le collectif de la fleur française. J'ai planté des bulbes de printemps de fleurs que j'aime comme les renoncules, les anémones, les tulipes,.... Je vend mes fleurs sur le marché à Auch, en vente directe, chez 2 fleuristes du département et également en dépôt chez un primeur ».

« En septembre, j'ai eu un problème à mes mains. Or mon travail est très manuel comme le désherbage, les semis, la transplantation,... je ne pouvais donc plus travailler. Cela a remis en cause toute ma réflexion car je ne savais pas si je pourrais guérir. J'ai même pensé à arrêter ou à aller retravailler à l'extérieur. « Je suis devenue adhérente du Service de Remplacement Gers en octobre de cette année lorsque j'ai eu besoin de me faire remplacer en maladie. J'avais besoin d'avoir quelqu'un pour me soulager car je ne pouvais pas réaliser les travaux de plantation. « C'était la première fois que je faisais appel au Service de Remplacement et qu'un salarié était présent sur mon exploitation. Lors de son arrivée, je lui ai montré mon exploitation et lui expliqué le travail à faire. Pendant quelques jours, elle a réalisé des plantations, du désherbage,.... »

« Mon remplacement s'est très bien passé. C'était un soulagement car le travail que je ne pouvais pas faire a été fait et bien fait. Ça m'a permis de me libérer la tête. Malgré le démarrage de ma production, avec les aides MSA et les IJ, j'ai pu me payer un remplaçant.

Je referai donc appel au Service de Remplacement si besoin mais je ne sais pas encore si je pourrais prendre une autre salariée que Magalie. En effet, elle est force de proposition et en même temps elle écoute et réalise le travail qu'on lui demande. Nous avons pu également échanger »

Magali Figard vous êtes notre salariée qui est intervenue chez Mme Sirvent, pouvez-vous m'expliquer comment vous avez connu le SR et comment s'est passé le remplacement ?

« Je suis devenue salariée occasionnelle au service de remplacement via le bouche à oreille en réalisant des remplacements maternité en maraîchage car j'ai un projet d'installation dans cette production. » « Le remplacement c'est très bien passé, j'ai été bien accueillie avec une présentation de l'exploitation, des outils, du temps de travail. Avec l'agricultrice, nous avons échangé sur sa façon de voir les choses et cela m'a permis de découvrir une nouvelle production. C'est toujours intéressant de découvrir diverses façons de travailler. »

Évènement

« L'irremplaçable »

Une journée pour découvrir le remplacement agricole dans le Gers, le mercredi 27 mars 2024 au Domaine du Grand Comté à Roquelaure.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le Service de Remplacement.

Le Service de Remplacement

Un moyen de faire face aux aléas de la vie

En mal comme en bien, la vie réserve toujours des surprises. Accident, maternité, maladie, congés,... les agriculteurs/trices peuvent être amenés ou forcés de devoir s'absenter de leurs exploitations. C'est à ce moment là que le Service de Remplacement prend le relais. Aujourd'hui 30 agents en CDI, 3 apprentis et 200 CDD couvrent le département pour tenir les rênes d'exploitations agricoles en attendant le retour de leur propriétaire dont 20 % sont des femmes.

Contact



Service de Remplacement :
tél. 05.62.61.77.90 - Email : gers@servicederemplacement.fr
Suivez-nous sur les réseaux : facebook, linkedin et instagram